



Commune de Malakoff

1, Place du 11 Novembre

92 240 Malakoff

Notifié le 29/12/2022

TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE LA VERRIERE DE LA SALLE DE REUNION DU CMS MAURICE TENINE

ACTE D'ENGAGEMENT RELATIF AU MARCHE N°22-12 LOT n°1: Installations de chantier/Curage- Démolition/Charpente/Bois/Verrière/Ouvrage Divers

MAITRE D'OUVRAGE :

Ville de Malakoff, représentée par :

Madame la Maire, jacqueline Belhomme
1 Place du 11 Novembre 1918 - CS 80031
92240 Malakoff

MAITRE D'OEUVRE :

GOURY-BODIER Architectes

91B rue Marat
94200 Ivry-sur-Seine
Tel : 01 84 23 88 28
agence@gourybodier.com

COMPTABLE PUBLIC :

Trésorerie Principale - 18 rue Victor Hugo 92 120 MONTROUGE

Objet du Marché :

**Travaux relatif au remplacement de la verrière de la salle de réunion au sein du Centre Municipal
de Santé Maurice Ténine sis 74 Avenue Pierre Larousse 92240 Malakoff**

Lot 01 : Installations de chantier/Curage-Démolition/Charpente/Bois/Verrière/Ouvrage Divers

POUVOIR ADJUDICATEUR :

Mairie de Malakoff
Direction des Services Techniques

REPRESENTANT DU POUVOIR ADJUDICATEUR :

Jacqueline BELHOMME, Maire

SERVICE INSTRUCTEUR :

Direction des Services Techniques

COMPTABLE ASSIGNATAIRE :

Trésor Public - Trésorerie Principale de Malakoff
18 rue Victor Hugo
92 120 MONTROUGE

ARTICLE 2 - CONTRACTANT

Contractant (candidature individuelle)

Nom, prénom et qualité du signataire :	Oualid LANOUAR
Adresse professionnelle :	1, avenue de l'Oural – Zac de Courtabœuf
Code Postal :	91140
Ville	Villebon sur Yvette
Pays	France
Tel :	01 77 07 00 59
Fax :	
Courriel :	appel.offre@epcm.ovh
N° SIRET	789 563 863 00024
Code NAF / APE	4332B

 agissant pour mon compte agissant pour le compte de la société ci-dessous :

Raison sociale :	E.P.C.M
Forme Juridique (SA, SAS, SARL...)	SARL
Domicilié à :	1, avenue de l'Oural – Zac de Courtabœuf 91140 Villebon sur Yvette
Tél :	01 77 07 00 59
Fax :	
Courriel :	appel.offre@epcm.ovh
Dont le siège social est à :	1, avenue de l'Oural – Zac de Courtabœuf 91140 Villebon sur Yvette
Tél :	01 77 07 00 59
Fax :	

Contractant (candidature en groupement)1er co-contractant (Mandataire) :

Nom, prénom et qualité du signataire :	
Adresse professionnelle :	
Code Postal :	
Ville	
Pays.	
Tel :	
Fax :	
Courriel :	
N° SIRET	
Code NAF / APE	

- agissant pour mon compte
 agissant pour le compte de la société ci-dessous :

Raison sociale :	
Forme Juridique (SA, SAS, SARL...)	
Domicilié à :	
Tél :	
Fax :	
Courriel :	
Dont le siège social est à :	
Tél :	
Fax :	

Et agissant en tant que mandataire :

- du groupement conjoint pour lequel il est solidaire des cotraitants membres du groupement conjoint
 du groupement conjoint.
 du groupement solidaire.

2ème co-contractant :

Nom, prénom et qualité du signataire :	
Adresse professionnelle :	
Code Postal :	
Ville	
Pays	
Tel :	
Fax :	
Courriel :	
N° SIRET	
Code NAF / APE	

- agissant pour mon compte
 agissant pour le compte de la société ci-dessous :

Raison sociale :	
Forme Juridique (SA, SAS, SARL...)	
Domicilié à :	
Tél :	
Fax :	
Courriel :	
Dont le siège social est à :	
Tél :	
Fax :	

3ème co-contractant :

Nom, prénom et qualité du signataire :	
Adresse professionnelle :	
Code Postal :	
Ville	

Pays :	Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Tel :	Reçu en préfecture le 12/12/2025
Fax :	Publié le
Courriel :	ID : 092-219200466-20251209-DEC2025_342-AR
N° SIRET	
Code NAF / APE	

- agissant pour mon compte
 agissant pour le compte de la société ci-dessous :

Raison sociale :	
Forme Juridique (SA, SAS, SARL...)	
Domicilié à :	
Tél :	
Fax :	
Courriel :	
Dont le siège social est à :	
Tél :	
Fax :	

ARTICLE 3 – DUREE DU MARCHE

3.1 Durée du marché

Les marchés sont passés pour la durée de réalisation des travaux, assortie du délai de garantie de parfait achèvement.

3.2 Délai Global des travaux et délais partiels:

Un ordre de service précise la date à partir de laquelle démarre le délai global d'exécution des travaux. **Le délai global d'exécution des travaux est fixé à 4 mois. La préparation des chantiers est comprise dans ces délais.**

Le calendrier détaillé d'exécution joint au dossier donnera lieu à une mise au point avec l'ensemble des entrepreneurs retenus en période de préparation. Dans tous les cas, le délai global d'exécution devra être respecté.

Le calendrier détaillé d'exécution deviendra une pièce contractuelle du marché.

Le délai d'exécution propre à chacun des lots commence à courir à la date de commencement prévue par ce planning contractuel détaillé.

ARTICLE 4 - PRIX

4.1 Forme du prix

Le marché sera traité à prix global et forfaitaire

Ce prix :

- a) est réputé établi sur la base des conditions économiques en vigueur au mois M0 fixé dans le présent acte d'engagement.
- b) est révisable
- c) résulte de l'appréciation de la complexité de l'opération.
- d) prend en considération l'ensemble des prestations et obligations définies dans les pièces constitutives du marché

Le candidat est informé que l'Administration conclura le marché dans l'unité monétaire Euro.

4.2 Montants

Le montant du marché rémunéré par application d'un prix global et forfaitaire est de :

OFFRE DE BASE :

Montant HT :	203 480.12 €
TVA :	40 696.02 €
Montant TTC :	244 176.14 €

OPTION 1 : CREATION DE DEUX OUVRANTS OSCILLANTS MOTORISES EN FACADE OUEST

Montant HT :	21 641.20 €
TVA :	4 328.24 €
Montant TTC :	25 969.44 €

ARTICLE 5 – SOUS TRAITANCE

(Dans le cas où l'entreprise ne présenterait pas de sous-traitant, maintenir le présent paragraphe sans le compléter et en le barrant.)

La(es) déclaration(s) de sous-traitance (DC4) que j'annexe au présent document indique(nt) la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, le nom de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est reçue en préfecture le 12/12/2025 date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation et date d'agrément. Le relevé de compte du sous-traitant est joint.

Envoyé en préfecture le 12/12/2025 date de Reçu en préfecture le 12/12/2025 agrément Publié le ID : 092-219200466-20251209-DEC2025_342-AR



Le montant total des prestations que j'envisage de sous-traiter conformément à cette (ces) annexe(s) est de :

..... € HT (1)

Déduction faite de l'ensemble des prestations sous-traitées, le montant maximal de la créance que je pourrai présenter en nantissement en tant qu'entrepreneur titulaire du marché est ainsi ramené à :

Montant total du marché € HT (2) :

Montant acte(s) de sous-traitance € HT (1) :

Montant maximal de la créance pouvant être présentée en nantissement € HT (2)-(1)

Les déclarations à remplir par le(s) sous-traitant(s) énumérées ci-dessus sont annexées au présent acte d'engagement.

ARTICLE 6 - AVANCE

Conformément au C.C.A.P. la ou les entreprises ci-dessus désignées :

- refusent¹ de percevoir l'avance
 acceptent de percevoir l'avance

NB : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

ARTICLE 7 - PAIEMENTS

Règlement sur un compte unique :

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte renseigné ci-dessous, si le candidat n'est pas un groupement ou s'il est un groupement sans individualisation des prestations.

Compte ouvert au nom de : **EPCM**

RIB / RIP	
IBAN	FR76 3000 4017 7000 0100 5540 494
BIC	BNPAFRPPXXX

Joindre un relevé d'identité bancaire, ou BIC (bank identification code) ou IBAN (international bank account number).

Règlements sur des comptes séparés :

Si les co-traitants sont en groupement avec individualisation des prestations, les montants dus sont portés au crédit des comptes désignés dans l' annexe fournie par les co-traitants (reproduire l'annexe

¹ Cocher la case correspondant à votre situation

autant que de compte à créditer) selon la répartition des paiements indiquée par le groupement au sein du présent acte d'engagement.

Les entrepreneurs groupés solidaires, autres que le mandataire, doivent être informés par le mandataire, qui l'accepte, procuration pour percevoir pour leur compte les sommes qui leur sont dues en exécution du marché par voie de virement au compte ci-dessus du mandataire et être libératoires vis-à-vis des entrepreneurs groupés solidaires

Envoyé en préfecture le 12/12/2025

Reçu en préfecture le 12/12/2025 à ce

Publié le 12/12/2025 à ce

ID: 092-219200466-20251209-DEC2025-342-AR



ARTICLE 8 - ENGAGEMENT DU CANDIDAT ET SIGNATURE



Engagement, après avoir pris connaissance des pièces contractuelles du marché listés dans le CCAP, et accepté ces dernières sans réserve,

Je m'engage (nous nous engageons) sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-avant,

J'accepte (nous acceptons), sans réserve les clauses du présent marché,

Si l'offre est signée au moment de l'attribution, je m'engage (nous nous engageons) à ce que l'offre signée soit conforme à celle remise :

- sur la plateforme au moment de la remise initiale de l'offre ;
- sur la plateforme/sur dépôt papier après négociation ;
- après mise au point en accord avec l'acheteur.

Je m'engage (nous nous engageons), sur la base de mon offre (ou de l'offre du groupement), exprimée en euros, réalisée sur la base des conditions économiques du mois de remise des offres initiales (dit mois 0) soit le mois de septembre 2022

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si la décision d'attribution du marché intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

J'affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché aux torts exclusifs de la société pour laquelle j'interviens, que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions découlant aux articles L.2141-1 à L2141-5 et L. 2141-7 à L.2141-11 du code de la commande publique ou d'une interdiction équivalente prononcée dans un pays autre que la France.

J'atteste sur l'honneur que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles R.1263-12 (obligations en matière de détachement), D.8222-5 ou D.8222-7 (attestation de vigilance) ou D.8254-2 à D.8254-5 (liste nominative des salariés étrangers employés) du Code du Travail.

Fait en un seul original,

À Villebon sur Yvette le 7 décembre 2022

*(Mention manuscrite « **lu et approuvé** »)*

Signature du candidat et cachet de la société



ARTICLE 9 APPROBATION DU MARCHE PAR LA PERSONNE PUBLIQUE

Est acceptée la présente offre pour:

Offre de Base

Montant HT:

203 480,12 €

TVA :

40 696,02 €

Montant TTC :

244 176,14 €

Option n°1 : CREATION DE DEUX OUVRANTS OSCILLANTS MOTORISES EN FACADE OUEST

Montant HT:

21 641,20 €

TVA :

4 328,24 €

Montant TTC :

25 969,44 €

Fait à : Malakoff, le 16/12/2025.

Le représentant du pouvoir adjudicateur (cachet et signature)



Jacqueline BELHOMME
Jacqueline BELHOMME
Maire de Malakoff

NOTIFICATION DU MARCHE

En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous :

"Reçu à titre de notification une copie du présent marché"

A le

Signature du titulaire

En cas d'envoi en recommandé avec accusé de réception, l'avis de réception postal, daté et signé du titulaire sera annexé au présent document.

Pouvoir adjudicateur :

Direction :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél :

Fax :

Courriel :

A remplir par l'administration (pouvoir adjudicateur) en original sur une photocopie

Copie certifiée conforme à l'original délivrée en unique exemplaire pour être remis à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance consenti conformément à la loi n°81-1 du 02/01/81 modifiée, facilitant le crédit aux entreprises, pour un montant de :

1 La totalité du marché dont le montant HT est fixé à €
(indiquer le montant en chiffres et lettres)

2 La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à : € HT
(indiquer le montant en chiffres et en lettres)

3 La partie des prestations évaluée à : € HT
(Indiquer le montant en chiffres et en lettres)
et devant être exécutée par
en qualité de : membre d'un groupement d'entreprise sous-traitant

A Malakoff, le

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur :

LOT 01 – INSTALLATIONS DE CHANTIER / CURAGE-DEMOLITION / CHARPE
OUVRAGES DIVERS

N°	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	P.U H.T.	TOTAL H.T.
3. INSTALLATIONS DE CHANTIER					
3.0	Etudes d'execution	ens	1,00	3 624,90	3 624,90
3.1	Installations de chantier	ens	4,00	5 299,90	21 199,60
3.2	Echafaudages	ens	1,00	11 878,40	11 878,40
3.3	Cheminements protégés	ens	1,00	3 799,00	3 799,00
3.4	Zone déchets (évacuation des déchets, nettoyage etc.)	ens	1,00	1 737,10	1 737,10
3.5	Panneau de chantier	U	1,00	923,70	923,70
3.6	Panneau d'affichage	U	1,00	272,60	272,60
4. DESCRIPTION DES OUVRAGES					
4.1	Protection contre la pluie	ens.	1,00	5 171,90	5 171,90
4.2	Curage-Démolitions	ens.	1,00	4 877,50	4 877,50
4.3	Charpente bois				
4.3.1	Ossature principale - Montants	ens.	1,00	23 742,20	23 742,20
4.3.2	Ossature secondaire - Traverses	ens.	28,00	258,70	7 243,60
4.3.3	Habilage bois	ens.	1,00	22 796,10	22 796,10
4.4	Verrière (montants, traverses)	ens	1,00	15 566,60	15 566,60
	Remplissage double vitrage	U	22,00	264,50	5 819,00
	Remplissage tôles pleines isolées thermolaqué	U	15,00	199,20	2 988,00
4.5	Ouvrants de ventilation motorisés	U	2,00	4 057,10	8 114,20
	Motorisation radio	U	2,00	1 724,30	3 448,60
4.6	Chéneaux	ml	11,54	919,10	10 606,41
	Descentes EP	U	2,00	425,60	851,20
	Boite à eau	U	2,00	258,10	516,20
	Isolation	ml	11,54	45,20	521,61
4.7	Enduit de propreté	m²	10,40	512,50	5 330,00
4.8	Crochets de sécurité	U	3,00	134,90	404,70
4.9	Ouvrages divers	ens	1,00	7 738,70	7 738,70
4.10	Stores intérieurs motorisés	U	20,00	1 700,60	34 012,00
5	Dossier des Ouvrages Executés	ens	1,00	296,30	296,30

Jacqueline BELHOMME

Maire de Malakoff

203 480,12

MONTANT GENERAL € H.T	203 480,12
MONTANT T.V.A. 20%	40 696,02
MONTANT GENERAL € T.T.C	244 176,14

OPTION: Création de deux ouvrants de ventilation motorisés en façade Ouest (y compris travaux curage et travaux de GO)	U	2,00	10 820,60	21 641,20
--	---	------	-----------	-----------

GouryBodier architectes
91b rue Marat, 94200 Ivry-sur-Seine